



Demande provision avant indemnisation (suite accident travail)

Par mary1

Maitre,

j'ai eu un accident de travail (chute dans un bus) le 20 novembre 2009. La semaine dernière j'ai fait parvenir mon dossier. L'avocate m'a dit qu'elle va essayer de m'obtenir une provision avant indemnisation assez rapidement. Je n'ai plus d'argent (suite à cet accident) je ne sais pas comment je vais pouvoir subvenir à mes besoins (je n'ai plus d'emploi).

Quelle est la durée minimal et maximal pour obtenir cette provision ?

Comment puis je accélérer les choses?

cordialement

mary1